

L'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine : dispositif public et collaboratif dédié à l'inventaire du patrimoine naturel



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2015

BUDGET

Financements publics État et collectivités membres du CBNSA

PARTENAIRES

DREAL Nouvelle-Aquitaine, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseils départementaux (17, 33, 40 et 64), Bordeaux Métropole, Grand Poitiers, communes (Audenge, Bordeaux, Lanton, Mignaloux-Beauvoir, Saint-Jean-de-Luz), Sociétés botaniques, associations naturalistes, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Conservatoires d'Espaces Naturels, Jardins botaniques, Universités, organismes de recherche, MNHN, IGN, établissements

publics, bureaux d'études, associations d'éducation à l'environnement, etc.

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.ofsa.fr

DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Région Nouvelle-Aquitaine

PILOTES

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)

Domaine de Certes

47, avenue de Certes

33980 AUDENGE

05 57 76 18 07

www.cbnsa.fr

Grégory CAZE

Directeur scientifique

07 63 32 08 83

g.caze@cbnsa.fr

En partenariat avec :

Conservatoire Botanique National du Massif central (CBNMC)

Le Bourg

43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE

04 71 77 55 65

contact@cbnmc.fr

www.cbnmc.fr

Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)

Vallon de Salut

BP 70315

65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex

05 62 95 85 30

contact@cbnmpm.fr

www.cbnmpm.blogspot.com

Développé et géré par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA) est un dispositif public et collaboratif dédié à la connaissance de l'état et de l'évolution de la biodiversité végétale et fongique de la Nouvelle-Aquitaine. Il constitue dans ce domaine le support de l'Inventaire du patrimoine naturel et vise ainsi trois grands objectifs :

■ Centraliser, gérer, valider et diffuser les informations sur la biodiversité végétale et fongique (flore vasculaire, mousses, algues, lichens, champignons, végétations et cartographies d'habitats naturels) produites par le réseau des producteurs de données en Nouvelle-Aquitaine (établissements publics, associations d'étude ou de protection de la nature, bureaux d'études, gestionnaires d'espaces naturels, universités, etc.) ;

■ Produire des indicateurs sur l'état et l'évolution de la biodiversité végétale et fongique et constituer un centre de ressources dans ce domaine, à travers notamment la diffusion de cartes de répartition, listes de sensibilités, référentiels typologiques, protocoles, etc.

■ Assurer un porter à connaissance sur les enjeux de biodiversité végétale afin d'orienter les actions de préservation du patrimoine naturel, de nourrir les politiques de protection de la nature (ZNIEFF, Natura 2000, ENS, TVB, etc.) et de favoriser la prise en compte des enjeux dans les projets d'aménagement du territoire (schémas d'aménagements, documents d'urbanisme, etc.).

Par son système d'information, l'observatoire est relié à plusieurs démarches publiques impliquées dans le partage et l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et alimente l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Intégrant l'ensemble des spécifications techniques du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), il constitue le pôle « flore, fonge et habitats » de la plateforme régionale du SINP en Nouvelle-Aquitaine.



RÉSULTATS OBTENUS

- **Couverture régionale complète** de la Nouvelle-Aquitaine.
- **Forte capacité fédératrice** de l'Observatoire grâce à un réseau partenarial très large avec la plupart des acteurs institutionnels et une politique claire de diffusion et de partage des données.
- **Plus de 3,5 millions** de données rassem-

blées, pour la plupart précisément géoréférencées.

- **Plus de 1000** données saisies par jour en moyenne depuis 4 ans via l'interface de saisie.
- **Plus de 800** membres du réseau des observateurs.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Appropriation par certains acteurs à renforcer en vue de permettre un meilleur partage des données.

SOLUTIONS APPORTÉES

Poursuite des formations à l'utilisation de l'OBV-NA auprès des utilisateurs.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Poursuite du développement de l'Observatoire avec diverses fonctionnalités nouvelles prévues (application mobile et outils nomades de terrain, saisie des données de suivi, etc.)

Poursuite de la mise en réseau de l'Observatoire avec les autres dispositifs nationaux, régionaux ou locaux.

TÉMOIGNAGE

La définition d'un cadre partenarial s'appuyant sur des bases juridiques solides et conformes au cadre national défini par le SINP est un préalable indispensable pour permettre la mutualisation des données produites par des acteurs très divers du réseau naturaliste, qu'ils soient publics ou privés.

La standardisation des données compilées (notamment pour les cartographies d'habitats) ainsi que leur validation scientifique sont également des tâches auxquelles il importe d'accorder une grande attention pour garantir la qualité technique et scientifique des données diffusées.